

Bulletin

de

l'Association

pour la

Création

des Instituts

de Recherche

sur

l'Enseignement

de la

Philosophie

Chers adhérents,

Meilleurs Vœux de la part de l'ACIREPH ! Nous vous souhaitons une excellente année 2014.

En décembre 2013, s'est déroulé à Amiens un colloque portant sur *l'enseignement et les pratiques de la philosophie en France*. Plusieurs de nos membres y ont participé, et je suis moi-même intervenu au nom de l'ACIREPH. Vous trouverez dans ce bulletin un compte-rendu du colloque. Evidemment, un tel compte-rendu ne peut donner qu'un faible aperçu des interventions, tant celles-ci étaient riches et variées. Mais, comme vous pourrez le voir, plusieurs des idées que notre association défend depuis longtemps semblent ressortir : le décalage à combler entre un intérêt des élèves pour la philosophie et le relatif désintérêt que nous pouvons parfois constater en classe ; le besoin de formation professionnelle des professeurs de philosophie (outre la formation doctrinale) ; la possibilité d'envisager bien des manières d'enseigner la philosophie ; la possibilité aussi de l'enseigner à divers publics.

Comme vous l'avez peut-être constaté, le site de notre association (<http://www.acireph.org>) a beaucoup changé depuis quelques mois. On y trouve de nouveaux textes et documents, mais aussi une nouvelle architecture générale qui permet d'accéder de manière plus simple à tous les documents qui constituent le patrimoine de l'ACIREPH. Un grand merci à Serge Cospérec, principal maître d'œuvre. Notez qu'un espace réservé aux adhérents a été créé. Nous voudrions, en particulier, que cet espace soit un lieu d'échanges où chacun puisse présenter un type de cours ou une expérience pédagogique qu'il a menée, et qui pourrait intéresser d'autres collègues. Vos contributions sont donc les bienvenues.

Enfin, rappelons qu'avec la mise en place du Conseil Supérieur des Programmes, en juillet 2013, le Ministère a entamé une réflexion sur les programmes du Primaire et du Collège. En toute logique, le travail devrait être poursuivi plus tard pour le Lycée. C'est pourquoi, depuis un an, notre association est membre de CORPUS (le Collectif pour Refonder les Programmes Universitaires et Scolaires). Au sein de ce collectif, nous pouvons échanger avec d'autres associations disciplinaires sur les programmes – comment les élaborer, ce qu'ils doivent être, etc. Ce collectif a un site (<http://refonderprogrammescolaires.com>) où se trouve notamment le texte fondateur : *Pour une véritable refondation des programmes*.

Très cordialement,
Joël Dolbeault, pour le C.A.

Enseignement et pratiques de la philosophie en France
Colloque d'Amiens, 5-6 décembre 2013
Compte-rendu, par Joël Dolbeault

La première demi-journée du colloque est consacrée à **l'enseignement de la philosophie en Terminale**. Pour commencer, Bruno Poucet, professeur en sciences de l'éducation (Université de Picardie), dresse un tableau historique de cet enseignement, en distinguant trois paradigmes, correspondant à trois périodes. De la fin du XVIII^e siècle jusqu'à 1860, l'enseignement de la philosophie en terminale est *aristocratique* : le professeur est au service de l'État, son enseignement est dogmatique, il récite un cours à des élèves souvent absents. A partir de 1860, cet enseignement devient *méritocratique* : le professeur est recruté par concours, les finalités de son enseignement sont définies par l'institution, mais la liberté de doctrine est permise, quoique de manière limitée (ne pas défendre le matérialisme ou le scepticisme). Un trait important est que cet enseignement est alors réservé à une élite sociale, avec l'exercice de la dissertation comme une spécificité de la philosophie. À partir de 1960, commence la période *démocratique*, liée à l'augmentation considérable du nombre d'élèves allant jusqu'à la Terminale. Cette période, qui se poursuit, est traversée par des débats au sein de la profession : quelles finalités pour l'enseignement de la philosophie ? Quels programmes ? Quels exercices ?

Suit l'intervention de Patrick Rayou, professeur en sciences de l'éducation (Université de Paris VIII), qui apporte un éclairage sur la période actuelle, en présentant une étude sur le point de vue des élèves. Il ressort notamment que ces derniers distinguent assez nettement la philosophie faite en cours, en dissertation même, et la philosophie faite entre copains, qui a aussi son intérêt. Cela semble indiquer que, par-delà l'ennui de certains élèves en cours de philo, un goût pour la philosophie est bien présent chez eux, que l'institution n'exploite peut-être pas assez.

La première demi-journée se termine par une table ronde où des représentants d'associations ou de syndicats ont la parole. Jean-François Déjours, pour le groupe-philo du SNES, déplore une panne du paradigme démocratique, dont parlait Bruno Poucet, en soulignant notamment le problème de la fin du dédoublement systématique d'une heure de cours dans les séries technologiques. Sur d'autres points touchant les conditions de travail, par exemple sur le recrutement (pour répondre à une augmentation à venir du nombre d'élèves dans les lycées), il appelle les collègues à être vigilants. Notre association soutient ces idées, mais, lors de cette table ronde, notre intervention a porté sur d'autres sujets : la création des IREPH, qui soient de véritables lieux de recherche et de réflexion sur l'enseignement de la philosophie dans le secondaire ; et la nécessité d'une plus grande détermination du programme, afin que les élèves soient interrogés sur des sujets qu'ils peuvent maîtriser. Pour le GFEN, Cécile Victorri souligne le fait que le professeur de philosophie ne doit pas être enfermé dans le modèle du cours magistral, trop peu souvent interrogé. A l'opposé, une approche pédagogique intéressante serait de mettre les élèves en position de chercheurs, afin qu'ils apprennent à trouver par eux-mêmes. L'absence du représentant de l'APPEP, qui n'a pu se rendre au colloque, n'a pas permis un échange de vues pourtant nécessaire à notre profession.

La deuxième demi-journée est consacrée à **l'enseignement de la philosophie dans le Supérieur**. L'intervention de Sébastien Charbonnier, professeur de philosophie et membre de l'ACIREPH, porte ainsi sur la philosophie en Classes Préparatoires. Plusieurs de ses remarques ont pour nous un grand intérêt : dans ces classes, les programmes sont plus restreints qu'en Terminale. Pourtant, personne ne songe à dire que la liberté du professeur est mise en cause. Celle-ci n'a donc pas pour condition un programme qui couvrirait l'ensemble

des problèmes philosophiques. D'ailleurs, un programme trop étendu conduit le professeur soucieux de le parcourir entièrement à « courir » toute l'année, ce qui finit par lui ôter une grande liberté, ne serait-ce que dans le choix d'approfondir certains problèmes. Au fond, la question est de savoir si notre enseignement doit s'inspirer de Pascal, pour qui il vaut mieux *savoir peu de tout*, ou de Leibniz, pour qui il est possible d'*atteindre l'universel par l'analyse de certains points particuliers*. Un programme tournant, dont certains problèmes ou notions changeraient chaque année pourrait être la solution.

L'intervention de Jean-François Condette, professeur en histoire contemporaine (Université d'Artois), porte elle sur la formation des professeurs de philosophie par l'Université. En résumé, cette intervention fait ressortir deux problèmes fondamentaux. Un problème quantitatif : à partir de 1950, étant donné l'augmentation continue des effectifs au lycée, il faut « fabriquer des philosophes à la chaîne ». Mais un problème qualitatif aussi : depuis plusieurs dizaines d'années, *le besoin d'une formation professionnelle* des professeurs se fait sentir. En même temps, cette formation se met difficilement en place, et aujourd'hui encore l'articulation entre formation doctrinale et formation professionnelle n'est pas stabilisée, le système souffrant d'une réformite permanente.

La table ronde de la deuxième demi-journée permet de constater que la philosophie peut exister de bien des manières dans le Supérieur : dans des doubles cursus, par exemple art et philosophie, science et philosophie, mais aussi à la faculté de médecine ou dans la formation du personnel de l'administration pénitentiaire. Ainsi, Catherine Draperi explique que, en faculté de médecine, un enseignement de sciences humaines et de philosophie est pratiqué, dont l'objet est bien plus large que la bioéthique : on peut y mener une interrogation sur les notions de santé et de maladie, sur le milieu médical, etc. Dans le même sens, Olivier Razac souligne que son enseignement dans l'administration pénitentiaire ne peut avoir pour objet d'exposer une philosophie académique, mais qu'il doit répondre à un besoin de questionnement des personnels sur le sens de leurs missions. Dans tous les cas, il est intéressant de voir que la philosophie a un rôle important à jouer dans différents domaines d'études, et qu'elle peut d'autant mieux le faire qu'elle accepte de prendre diverses formes.

La troisième demi-journée du colloque porte sur **l'enseignement de la philosophie dans d'autres pays**. Serge Cospérec, professeur de philosophie et formateur à l'ESPE de Paris-Créteil, ouvre cette demi-journée avec un exposé sur le cas de la Grande-Bretagne. Car il existe bien un enseignement de la philosophie dans le second degré en Grande-Bretagne ! Même si cela est récent, et que cet enseignement concerne un nombre limité d'élèves choisissant la matière. Par rapport au cas de la France, le caractère le plus frappant de cet enseignement est que *les programmes sont extrêmement spécifiés dans leur contenu* : un nombre limité de problèmes est abordé, avec à chaque fois des éléments de doctrine précis à maîtriser appartenant au patrimoine philosophique (notions, thèses et arguments défendus par certains auteurs, etc.). Serge Cospérec souligne l'intérêt de tels programmes : ils font que chaque élève sait clairement ce qu'il doit maîtriser, et ils garantissent une certaine égalité dans l'enseignement qui leur est dispensé – cet enseignement ne reposant plus sur la seule vertu du professeur conçu comme un maître à penser. Ajoutons que *l'accent mis sur les arguments* des philosophes dans ce programme contribue à sa dimension réflexive.

D'une autre manière, le cas de l'Italie est intéressant, que présente Jean-Louis Poirier, Inspecteur Général honoraire de philosophie. En Italie, la philosophie est enseignée au lycée. L'« entrée » dans la matière est historique, et non pas notionnelle comme en France, mais, précise M. Poirier, il serait faux de croire que cet enseignement est historique et non réflexif : les directives nationales permettent *un enseignement réflexif*, d'ailleurs largement pratiqué par les professeurs. Cependant, la réflexion est étroitement liée à l'étude des textes, avec *un souci de rigueur historique*. Une telle approche permet d'éviter un des risques de l'entrée notionnelle, qui fait en un sens abstraction de l'histoire de la philosophie, à savoir que la

réflexion soit confondue avec l'expression subjective de ses idées. En ce sens, M. Poirier critique *l'ambiguïté* de « l'exercice réfléchi du jugement » dans nos programmes.

Autre cas intéressant, celui de la Belgique, présenté par Jean-Paul Martin, professeur d'histoire contemporaine à Lille III. Officiellement, il n'y a pas d'enseignement de philosophie en Belgique dans le secondaire. Cependant, dans les faits, la philosophie est pratiquée dans le cadre de l'enseignement religieux et moral. Le principe de cet enseignement est que chaque élève choisit le cours qu'il veut suivre en fonction de ses convictions religieuses ou morales. Mais, depuis plusieurs dizaines d'années, la philosophie a trouvé sa place dans cet enseignement, d'abord pour les élèves ne se réclamant d'aucune confession. De plus, avec la multiplicité des confessions dans la Belgique d'aujourd'hui, la nécessité d'un cours commun de morale, à visée réflexive, se fait sentir, où la philosophie aurait un rôle central. Les choses semblent pouvoir évoluer dans ce sens.

Globalement, il est intéressant de voir qu'il existe bien des manières d'enseigner la philosophie dans le secondaire. Il importe de mieux connaître ces modèles, d'estimer leurs avantages et inconvénients, et non de les caricaturer pour mieux les rejeter.

La quatrième demi-journée, qui clôt le colloque, porte sur des sujets variés. Retenons notamment la présentation d'Edwige Chirouter, professeur en sciences de l'éducation (ESPE des Pays de la Loire), sur l'expérience de l'enseignement de la philosophie en Primaire, à partir de la littérature de jeunesse. A nouveau, on remarque qu'il est possible d'inventer bien des formes de l'enseignement de la philosophie, pour obtenir des personnes un réel investissement dans la réflexion.

BULLETIN D'ADHESION

*(l'adhésion à l'ACIREPH comprend l'abonnement au bulletin,
le numéro annuel de Côté-Philo, l'accès à notre liste de diffusion listireph)*

J'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPh pour l'année 2013/2014, **je paye 25 euros**

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Code Postal : Ville :

e-mail : Tél :

Êtes-vous déjà inscrit sur listireph2 ? oui non

Sinon, souhaitez vous y être inscrit pour recevoir le bulletin et participer aux échanges entre les adhérents ? oui non

Souhaitez-vous recevoir le bulletin de l'association par mail, sans être inscrit sur listireph ?
oui non

Souhaitez-vous recevoir la version papier du bulletin par courrier postal ?

oui non

Date :

Signature :

Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'ACIREPH à adresser à : **Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris**